

Fiche de Poste

Identité du poste

Cadre d'emplois : Animation -Catégorie C

Intitulé du poste (emploi) : animateur

Mission : Sous l'autorité du chef(fe de service) ou du directeur adjoint ACM assure l'animation et la mise en œuvre d'activité. Il veille à la sécurité des publics et à réglementation jeunesse et sports.

Service : enfance

Temps de travail : 25h

Positionnement

♣ Institutionnel

- Responsable hiérarchique (nom, fonction) : Chef(fe) du service enfance
- Encadrement : oui non
- Si oui, nombre d'agents encadrés :
Catégorie des agents encadrés :

♣ Relationnel

- Liaisons fonctionnelles internes :
- Liaisons fonctionnelles avec les Elus :
- Liaisons fonctionnelles externes :

Activités

Activités principales	% de temps
<p>Dans le cadre des : APS – SURVEILLANCE DE COUR</p> <ul style="list-style-type: none"> • Accueille et anime, en toute sécurité, un groupe d'enfants dans le cadre des accueils de loisirs et séjours de vacances. • Veille au respect de la réglementation Jeunesse et Sports et du règlement intérieur de la structure. • Participe à l'élaboration, la mise en vie et l'évaluation du projet pédagogique. • Est garant de la sécurité morale, physique et affective des enfants. • Elabore de plannings d'animations en fonction du projet pédagogique et de l'environnement du centre d'accueil et de loisirs. • Prépare des activités en lien avec le planning d'animation. • Accueil et médiation vis à vis des familles. • Participe aux réunions d'équipe. • Participe aux différents temps de la vie quotidienne dans le respect des règles d'hygiène. • Participe aux différents temps forts de la maison de la famille. 	
Activités secondaires, accessoires, saisonnières...	
<ul style="list-style-type: none"> • Est susceptible d'être mobilisé de façon ponctuelle sur d'autres services de la collectivité 	